

## Grußwort im Namen der Senatorin Frau Sandra Scheeres anlässlich des „Seminars zur Stärkung des Französischunterrichts in den deutschsprachigen Ländern

Monsieur Berthet,  
Monsieur Sète  
Monsieur Suard  
Madame Kaiser  
Madame la Docteure Philipp,  
Chers collègues enseignants de la langue française,  
Bonjour !

C'est au nom de Madame Sandra Scheeres, Senatorin der Senatsverwaltung für Bildung, Jugend und Wissenschaft de Berlin, que j'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue.

Madame Scheeres regrette de ne pas pouvoir être présente aujourd'hui à l'Institut Français ni de pouvoir participer au séminaire initié par l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques.

Tout d'abord Madame la Sénateure Scheeres vous félicite d'avoir choisi Berlin comme lieu de rencontre pour ce séminaire.

Elle m'a prié des vous transmettre ses meilleures salutation. «Je suis vraiment très contente que l'AMOPA ait choisi Berlin en tant que lieu de rencontre - évidemment parce que je suis fière de cette ville captivante et animée qui malgré toutes ses difficultés attire tant de gens en ce moment et – comme il me semble – les accueille à bras ouverts.

Mais je suis aussi très contente que vous ayez choisi Berlin en tant que lieu de rencontre parce que la langue française a toujours joué un rôle important et d'exception ici à Berlin.

(Mais n'ayez pas peur, je n'ai pas l'intention de vous donner une leçon d'histoire, mais j'aimerais quand même porter - juste un tout petit peu - mon regard sur l'histoire).

- Déjà en 1689 le Lycée Français de Berlin fut fondé par le prince électeur Friedrich III von Brandenburg.
- Après la deuxième guerre mondiale le lycée franco-allemand s'est établi dans le secteur français. Depuis 1951 plus de 400 élèves y apprennent la langue de leur voisin en Europe.
- À partir de 1952/53 le LF devient un projet franco-allemand - ce qui constitue un pas extrêmement courageux à l'époque. Là on a commencé à vivre un projet ou une idée bilingue qui permettait de s'approcher et de faire connaissance, ce qui va dans la suite servir de base afin de créer l'amitié franco-allemande, et ceci bien avant que Charles de Gaulle et Konrad Adenauer ne l'aient stipulée lors du traité de l'Elysée qui, surtout en créant l'OFAJ, allait former les fondements de l'amitié franco-allemande.

Aujourd'hui, à Berlin il y a des « Kindergarten » franco-allemands, il y a presque 70 écoles primaires qui offrent l'enseignement du français comme première langue étrangère, il y a la SESB franco-allemande (Staatliche Europa-Schule Berlin, établissement scolaire ayant des classes bilingues et biculturelles), et il y a cinq établissements qui permettent à leurs élèves de passer l'Abibac.

En effet, un nombre important d'élèves préparent les épreuves du DELF, de nombreux jeunes participent aux échanges et aux programmes de mobilité comme par exemple les programmes Brigitte Sauzay ou Voltaire, et beaucoup de professeurs profitent également de la possibilité de pouvoir vivre et travailler dans le pays voisin, par exemple à l'aide programmes de mobilité de l'OFAJ ou dans le cadre du programme Jules Verne qui fait partie du traité Paris-Berlin.

Ce dont nous sommes tout à fait conscients, c'est que l'enseignement du français dans les pays de langue allemande est d'une importance primordiale pour nos deux pays. Cela dépasse largement le choix d'une langue vivante dans le cadre européen. En fait, le français n'est pas une langue vivante quelconque, mais son enseignement est l'expression d'une volonté éminemment politique des pays voisins de coopérer, de s'entendre, de s'estimer mutuellement et de ne plus jamais se combattre – bref il joue un rôle extrêmement important dans les relations franco-allemandes.

C'est cette dimension profondément politique que nous ne devons jamais perdre de vue et qu'il faut pour ainsi dire « enraciner » dans nos jeunes. Et c'est de cette tâche fondamentale qu'il faut être conscient, que ce soit lorsque nous sommes confrontés au fait que l'apprentissage du français risque de périliter ou quand tout simplement les élèves n'ont parfois pas envie de s'astreindre à une tâche que nous exigeons de leur part.

Mesdames et Messieurs, au nom de Madame Scheeres et du Sénat de Berlin je vous remercie des efforts communs afin de promouvoir l'enseignement du français dans les pays de langue allemande.

Je souhaite que vous puissiez passer deux journées intéressantes et enrichissantes, avec beaucoup de succès en ce qui concerne le séminaire.

Aux membres de l'AMOPA, je souhaite de passer un séjour agréable à Berlin et de profiter au maximum de votre séjour.

Je vous remercie de votre attention.